Département de la Haute Savoie

Commune de Les Houches

Plan Local d'Urbanisme

LES HOUCHES
MONT-BLANC
MAIRIE

Modification simplifiée n°1

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
38 place de l'Eglise
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Plan de ZONAGE

Secteur Montvauthier - Le Lac - Vaudagne - Les Chavants - Le Vernay

Date :

Echelle : 1/2000

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 15 octobre 2026

Approuvé le 19 décembre 2017,
Mise à jour le 04 avril 2018 (Modification P.P.R),
Mise en compatibilité n°1 le 09 janvier 2020 (Giraz),
Mise en compatibilité n°2 le 16 janvier 2020 (Bourgeat),
Mise à jour le 12 février 2020 (SDS),
Mise à jour le 03 juin 2020 (Statut Christ Roi),
Mise à jour le 22 juin 2021 (Assainissement sonore),
Mise à jour le 22 juin 2023 (Vandalnaz),
Modification n°1 approuvée le 04 avril 2024,
DPMEC n°3 le 30 juin 2026 (ESDI Bocher),
Modification simplifiée n°1 le 15 octobre 2026.

Légende

Zone urbaine

- Ua : Secteurs centraux à vocation mixte d'habitat, de services, de commerces et d'équipements
- Ub: Secteur d'urbanisation dans les centralités, à densifier
- Uc: Secteur d'habitat
- Um: Secteur d'urbanisation des hameaux
- Ut: Secteur mixte associant les usages d'habitat et de tourisme
- Ux: Zone dédiées aux activités économiques
- Ueq : Secteur d'équipements et de services
- Zone urbaine soumise au règlement national de l'urbanisme

"c" secteur d'assainissemet autonome

Zone à urbaniser

- 1AU (Ut) : Zone à urbaniser - court terme
- 2AU: Zone à urbaniser - long terme

Zone agricole

- A: Zone agricole
- As: Zone agricole stricte

Zone naturelle

- N: Zone naturelle
- Nh : Secteur d'urbanisation limitée
- Nl: Zone naturelle de loisirs
- Nle: Zone de loisirs en secteur sensible
- Npe: Zone naturelle à enjeux paysager et environnementaux
- Nt: Zone naturelle à vocation d'activités touristique et de loisirs
- Nx: Aire de stockage de matière inerte
- Nx1 : Aire de stockage de matière inerte (ESDI Bocher)

Prescriptions règlementaires

- Emplacement réservé
- Périmètre de prélocalisation
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation accompagné de prescriptions sociales
- Périmètre de mixité sociale au titre du L151-15 du CU
- Espace Boisé Classé
- Corridor écologique
- Zones humides
- Domaine skiable
- Bâtiment agricole
- Ferme ancienne traditionnelle
- Construction ne pouvant changer de destination
- Chalet d'alpage
- Construction atypique

Informations

- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (secteur affecté par le bruit)
- Secteurs d'information sur les sols
- Périmètre de droit de préemption urbain
- Zone à risque d'exposition au plomb
- Flèche de zonage
- Ligne de séparation entre ER 9 et 11
- Voie ferrée
- Voie express
- Itinéraire d'activités hivernales
- Remontées mécaniques
- Tunnel autoroutier
- Cimetière

Cadastre

- Communes
- Parcelles
- bâti dur
- bâti léger
- Cours d'eau

Bilan des surfaces du zonage

Zone du PLU	Surface (ha)
Ua	28,81
Ub	61,81
Uc	76,56
Ueq	3,02
Um	39,42
Umc	0,9
Ut	25,58
Ux	5,71
Uxc	1,18
1AU	5,49
1AUt	0,46
1AUx	1,83
2AU	1,43
A	151,64
As	88,99
N	2574,7
Nh	4,96
Nl	14,92
Nle	21,9
Npe	1517,17
Nt	9,6
Nx	46,58
Nx1	1,1056

0 100 200 300 400 500 m

Edition du 06/11/2026
Référence plan : PLU_Nord

N